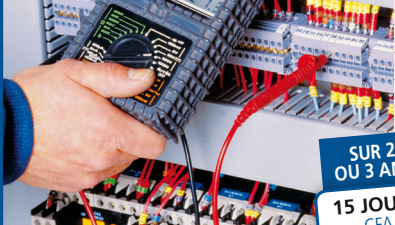




Faculté des Métiers

ESSONNE

ÉLECTRICITÉ /
ÉLECTROTECHNIQUE



**SUR 2
OU 3 ANS**

**15 JOURS
CFA**

**15 JOURS
ENTREPRISE**

BAC PRO - MELEC

MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS

APPRENDRE À

- Construire, raccorder des tableaux et armoires électriques
- Mettre en œuvre, utiliser, maintenir en exploitation des installations et équipements électriques
- Réaliser des installations relatives à la distribution d'énergie en basse tension (jusqu'à 1 000 V)
- Réaliser des études d'installations électriques
- Analyser et commander des systèmes communicants
- Intervenir sur les alarmes incendie et intrusion
- Gérer les récepteurs V.D.I. (Voix Données Images) et la Domotique
- Assurer la maintenance sur une installation existante en respectant les normes de sécurité
- Intervenir sur l'éclairage commandé.

Au sein

- d'entreprises d'électricité et du bâtiment
- d'entreprises de l'habitat, du tertiaire ou de l'industrie.

QUALITÉS REQUISES

Esprit d'initiative / Responsabilité / Capacité à communiquer / Manager / Négociateur / Organiser / Planifier / Respect des consignes.

TÂCHES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONFIÉES À L'APPRENANT

- Construire et raccorder des tableaux et armoires électriques, sous-ensemble mettant en œuvre des équipements pour des installations électriques
- Réaliser des installations relatives à la distribution d'énergie en basse et moyenne tensions
- Réaliser la mise en réseau des produits d'automatismes

- Mettre en œuvre les équipements électriques spécifiques dans les courants faibles, les réseaux véhiculant la voix, les données et les images (V.D.I.) ainsi que ceux permettant la sécurité des locaux, des biens et des personnes.

Les particularités du métier

Travail en atelier ou sur chantier. Trois champs d'application principaux : habitat-tertiaire, industriel et quartiers connectés - éco quartiers.

CONDITIONS D'ADMISSION

- **En 1^{ère} année (classe de seconde)**
 - Le jeune doit être âgé de 16 ans.
 - ou 15 ans si issu d'une classe de 3^{ème}.
- **En 2^{ème} année (classe de première)**
 - Le jeune doit être âgé de 16 ans.
 - Il doit être titulaire d'une certification de niveau V (BEP, CAP) en cohérence avec la formation visée ou être issu de classe de seconde ou de première technologique ou professionnelle.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Électrotechnique
- BTS Maintenance Industrielle
- BTS Fluides Énergies Environnement
- BTS Assistance Technique d'Ingénieur
- MC Technicien en énergies renouvelables option Énergie Électrique
- Mention Complémentaire Technicien Ascensoriste...

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Responsable de chantier
- Électrotechnicien
- Technicien de maintenance
- Installateur en télécom
- Électricien installateur...



INSCRIPTION SITE D'ÉVRY

01 60 79 74 81 - industrie.e@fdme91.fr

Renseignements : www.facmetiers91.fr